

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 2 octobre 2018

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le deuxième (2) jours d'octobre deux mille dix-huit (2018) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	absent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Trois (3) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-10-290-2.0

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire;

QUE le point 6.3 est retiré de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL
 - 3.1. Séance régulière du 10 septembre 2018
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés du 1^{er} au 24 septembre 2018 et approbation des comptes.
5. CORRESPONDANCES
Aucun
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 Adoption du règlement relatif à la tarification municipal dont motion a été donnée en juillet 2018 et lut par monsieur Bruno Gagnon.
 - 6.2 CNESST colloque à Rimouski le 7 novembre
 - 6.3 ~~CPTAQ convocation à Rimouski le 2 octobre dossier 419892 et 419893~~
 - 6.4 Bottes de travail pour la visite du chantier du Centre Communautaire
 - 6.5 *Transport Vas-Y Inc quote part et adhésion
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie
 - 7.2. Programme de soutien financier pour les municipalités – préparation aux sinistres Volet 1
 - 7.3. Programme de soutien financier pour les municipalités – préparation aux sinistres Volet 2
 - 7.4. Achat de trois (3) « Bunker »
 - 7.5. Programme de formation pompier 1- subvention
8. TRAVAUX PUBLICS
Aucun
9. HYGIÈNE DU MILIEU
Aucun

- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel de septembre 2018
 - 10.2. Les Fleurons du Québec 2019-2020 adhésion
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de septembre 2018
 - 11.2. Programme de soutien aux politiques familiales municipales, résolution
 - 11.3. Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup - gratuité
- 12. FINANCES
Aucun
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
Aucun
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil 5 novembre 2018 à 19h30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES
Aucun
- 16. VARIA
 - 16.1 Fondation de la Maison Desjardins
 - 16.2 Salon des Vins des Albatros le jeudi 11 octobre, commandite
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2018-10-291-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 10 septembre 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2018-10-292-4.1

4.1 Ratification des déboursés du mois de septembre 2018 et approbation des comptes

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 1^{er} au 24 septembre 2018 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 158 537,97 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

Aucunes

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-10-293-6.1

6.1 Adoption du règlement relatif à la tarification municipale dont motion a été donnée en juillet 2018 et lut par monsieur Bruno Gagnon

CONSIDÉRANT l'absence de monsieur Bruno Gagnon lors de la réunion précédente;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les citoyens ont été en mesure de consulter le règlement modifié avant adoption pendant plus de 60 jours;

QUE le *Règlement numéro 104-18* est accepté et remplace le *Règlement numéro 52-12* à l'unanimité par ce conseil.

2018-10-294-6.2

6.2 CNESST colloque à Rimouski le 7 novembre

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise Madame Carole Pigeon, directrice générale, à participer au colloque qui se tiendra à Rimouski le 7 novembre 2018 au coût de 13,05 \$ plus les taxes applicable;

QUE les frais de déplacement et de repas lui seront remboursés.

6.3 CPTAQ convocation à l'audience des dossiers 419892 et 419893 à Rimouski

RETIRÉ

2018-10-295-6.4

6.4 Achats de bottes de travail pour visiter le chantier du Centre Communautaire

ATTENDU la demande de sécurité par la CNESST et la demande faite par Marcel Charest et Fils, entrepreneur en construction du Centre Communautaire de Cacouna;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale doivent être présente régulièrement sur le chantier de construction;

QUE ce conseil autorise l'achat de bottes ou chaussures avec semelles et embout d'acier pour satisfaire aux exigences de la CNESST sur les chantiers de construction;

QUE ce conseil autorise l'achat des casques de protections requis.

2018-10-296-6.5

6.5 Transport « Vas-y Inc. » quote part et adhésion

ATTENDU qu'une demande est déposé le 18 septembre 2018 d'une quote part à planifier pour le budget 2019 de la municipalité pour le volet transport adapté;

CONSIDÉRANT qu'une facture suivra en janvier 2019 au montant de 4 588 \$ selon le tableau des prévisions budgétaire 2019 transmis par le Transport collectif et adapté « Vas-Y Inc »;

CONSIDÉRANT qu'au 31 août 2018 le rapport indique qu'un nombre de 9 « volet adapté » et que 64 « volet collectifs » ont été donnés;

CONSIDÉRANT qu'en 2017, 238 « volet adapté » et que 449 « volet collectif » pour un total de déplacements de 687 pour la municipalité de Cacouna a été réalisés;

CONSIDÉRANT que le MTMDET exige que chaque municipalité participante fournisse une résolution confirmant son adhésion au transport adapté ainsi qu'au montant s'y rattachant et ce à chaque année;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil confirme son adhésion et accepte d'honorer la quote part qui est établie à 2 326 \$ dollars par citoyen (1972) pour l'année 2019 pour un total de 4 588 \$ à payer dont facture suivra en janvier 2019;

QUE ce conseil adopte par résolution et transmette à qui de droit ladite résolution.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie

Dépôt du rapport d'incendie de septembre 2018

2018-10-297-7.2

7.2 Programme de soutien financier pour les municipalités – préparation aux sinistres

Demande d'aide financière-Volet 1

ATTENDU que le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU que la municipalité de Cacouna atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
Appuyé par madame Francine Côté
Et résolu

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale

9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalise 6 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 1 500 \$;

QUE la municipalité autorise Madame Carole Pigeon, directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2018-10-298-7.3

7.3 Programme de soutien financier pour les municipalités – préparation aux sinistres

Sécurité Civile-Volet 2

ATTENDU que le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU que la municipalité de Cacouna atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon

Appuyé par madame Suzanne Rhéaume

Et résolu

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalise 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;

QUE la municipalité autorise Carole Pigeon, directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2018-10-299-7.4

7.4 Achat de trois (3) « Bunker »

ATTENDU que la brigade a prévue au budget des habits de combats au cours de l'année;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'UN achat chez Arsenal, de trois habits de combats pour la brigade de Cacouna au montant total de 4 677 \$ est accordé par ce conseil.

7.5 Programme de formation pompier 1 - subvention

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Cacouna désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Cacouna prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rivière-du-Loup en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par madame Francine Côté

Appuyé par monsieur Rémi Beaulieu

Et résolu

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rivière-du-Loup.

8. TRAVAUX PUBLICS

Aucun

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois de septembre 2018 sont déposés au conseil pour information générale.

2018-10-301-10.2

10.2 Les Fleurons du Québec 2019-2020, adhésion

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise l'adhésion au Fleurons du Québec pour la 14^e édition (2019-2021) au coût triennal de 1 170 \$ payable en un seul versement sur une population déclarée de 1972 citoyens.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois de septembre 2018 est déposé au conseil pour information générale.

2018-10-302-11.2

11.2 Programme de soutien aux politiques familiales municipales, résolution

ATTENDU que le ministère de la famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU que la municipalité de Cacouna a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU que la municipalité de Cacouna désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019;

Sur la proposition de madame Danielle Gagné

Appuyé par madame Francine Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de la municipalité de Cacouna

D'autoriser madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière à signer au nom de la municipalité de Cacouna tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019;

QUE madame Danielle Gagné, élue responsable des questions familiales confirme la demande.

2018-10-303-11.3

Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup - gratuité

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour une gratuité de salle;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la salle municipale est offerte gratuitement pour le cours de Gymnastique du cerveau;

QUE la salle sera donc réservée les jeudis pm entre 13 h 30 à 15 h 30 du 27 septembre 2018 au 11 avril 2019 (total 25 semaines);

QU'IL n'y aura pas de cours les 20 et 27 décembre 2018 ainsi les le 3 janvier et 7 mars 2019.

12. FINANCES

Aucune

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucune

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil lundi 5 novembre 2018 à 19h30

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

2018-10-304-17.1

17.1 Fondation de la Maison Desjardins

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accorde à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB un don de 100 \$;

QUE ce conseil renouvelle son « *membership* » au coût de 20 \$ annuel avec la Fondation.

2018-10-305-17.2

17.2 Salon des Vins des Albatros du jeudi 11 octobre, commandite

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil nomme deux élus, mesdames Francine Coté ainsi que Danielle Gagné
représentantes de la municipalité à la soirée du 11 octobre;

QU'UNE commandite de 50 \$ est remise aux Albatros pour l'évènement.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-10-306-18.1

18.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20 h 30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
mairesse

Carole Pigeon
directrice générale
